

RANDO' BUS

LES PAYSAGES DU GRAND SITE ACCESSIBLES
EN TRANSPORT EN COMMUN !

Le Vigan



Blandas
Cirque de
Navacelles



Vissec





© Arne Schröter - Vue sur le hameau de Navacelles

Réalisation : Corentin Le Roux / Léna Faury / 2024-2025
Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles
3 av. du Sergent Triaire
30120 LE VIGAN
contact@cirquenavacelles.com
04 99 54 27 03
www.cirquenavacelles.com

Version travaillée en partenariat avec :

- L'Office de Tourisme Sud Cévennes
- La Région Occitanie

Fonds de carte :

© Institut national de l'information géographique et forestière - IGN SCAN25





Sommaire

1	Le bus n°105 Le Vigan - Vissec : pour aller au Cirque de Navacelles, ou ailleurs...	p. 4
2	Les préparatifs	p. 6
3	Les itinéraires Rando'bus	p. 10
	1. Rochers de la Tude et Pic d'Anjeau	p. 10
	2. De Montdardier au Vigan	p. 12
	3. Entre causse et gorges	p. 14
	4. Remontée du cours de la Vis	p. 16
	5. Causse de Blandas et vallée de l'Arre	p. 18
	6. Tour du Cirque de Vissec	p. 20
	7. PR de Régagnas	p. 22
4	Pour aller plus loin	
	Carte du Grand Site, coordonnées des Offices de Tourisme, les navettes en cœur de site	p. 24

Le bus Le Vigan - Vissec pour aller au Cirque de Navacelles ou ailleurs...

Découvrez le causse de Blandas, la vallée de l'Arre et le Cirque de Navacelles en transports en commun.

La ligne n°105 fonctionne toute l'année et relie Le Vigan aux communes du plateau et aux belvédères de Blandas, en surplomb du Cirque de Navacelles.

Depuis les arrêts desservis, plusieurs randonnées sont accessibles et adaptées aux envies de chacun.

Dans ce livret, retrouvez les randonnées qui vous permettront de découvrir les richesses du territoire et de ses paysages grandioses.



Pour chaque randonnée, retrouvez des informations relatives à la difficulté, ainsi qu'à la durée et au dénivelé de l'itinéraire.

Niveaux de difficulté des randonnées :



Facile



Moyen



Difficile

Ligne de bus n°105 et itinéraires de randonnées au départ des arrêts desservis

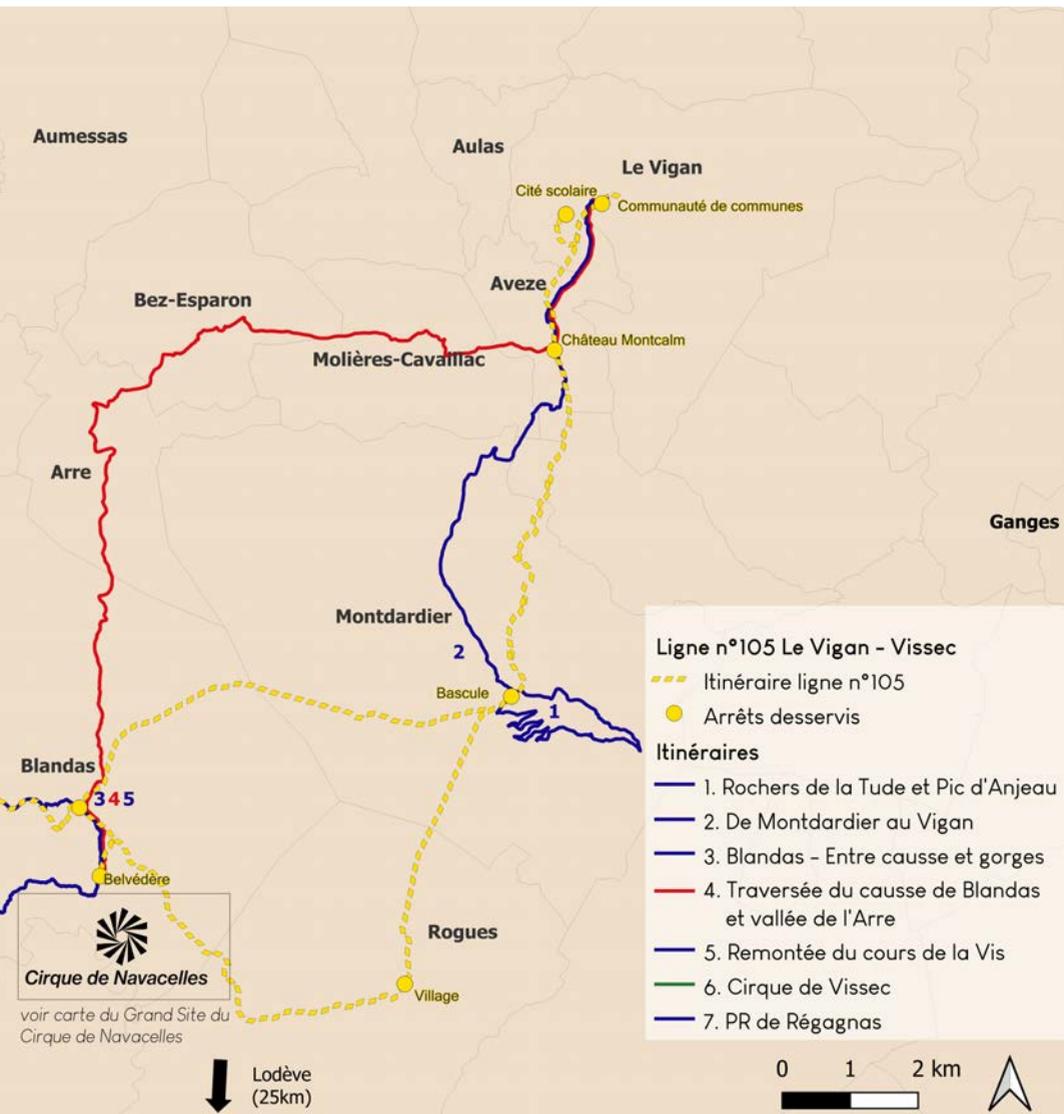


Fiche-horaire
ligne n°105* :

<https://www.lio-occitanie.fr/horaires-et-plans/>

* Correspondance avec Montpellier (ligne 608) et Nîmes (ligne 140)

Découvrez le causse de Blandas, la vallée de l'Arre et le Cirque de Navacelles en transports en commun !



La période et les horaires de circulation pouvant varier d'une année à l'autre : rapprochez-vous de l'Office de Tourisme Sud Cévennes pour les informations sur l'année en cours.



Place du marché
30120 LE VIGAN
Avenue du Mont Aigoual
34190 GANGES
www.sudcevennes.com
+33 (0)4.67.81.01.72

Les préparatifs

2

Connaître la réglementation
et les bons comportements
à adopter lors d'une randonnée



Avant de partir

Les itinéraires proposés ici sont des **randonnées**.
Il est donc important de se préparer et de partir
avec l'équipement adéquat :

- Chaussures fermées
- Protection solaire (chapeau, lunettes, crème solaire)
- Eau et nourriture en quantité suffisante
- Vêtement imperméable
- Téléphone chargé
- Carte IGN / topoguide pour se repérer

Pendant ma rando

Les sites que vous vous apprêtez à découvrir sont des **espaces naturels fragiles** et à préserver. Durant votre randonnée, veillez à **adopter les bons comportements** qui vous permettront en plus d'observer la faune et la flore !



SUIVRE LES SENTIERS BALISÉS ----->

Pour ne pas se mettre en danger et pour respecter les milieux naturels. Les chemins sont souvent escarpés et le réseau téléphonique n'est pas toujours disponible dans les Gorges de la Vis, rester sur les sentiers balisés est donc un gage de sécurité (alerte des autres randonneurs, itinéraire défini et entretenu). De plus, le piétinement dégrade très rapidement les sols et il faut de nombreuses années pour qu'une sente se reforme naturellement.

Pourquoi cette réglementation ?

Les espaces appartiennent à des collectivités ou des propriétaires privés : rester sur les sentiers, c'est respecter le travail agricole des habitants / habitantes et permettre à la faune et la flore de s'épanouir dans des milieux fragiles où la couche de sol est mince et facilement endommageable.



EMPORTER SES DÉCHETS AVEC SOI -----o

Pour ne pas perturber les milieux. Règle de bon sens : on ne laisse aucun déchet dans la nature. De nombreux bacs de tri sont présents à proximité des parkings aux deux belvédères et dans les villages du Grand Site. Ici, pas de « petites poubelles » : hors période touristique, il y a très peu d'habitants au cœur du site. Il est donc primordial de ne pas démesurer tous les aménagements juste pour quelques mois.

Par exemple, sur les causses, la flore est habituée à un sol pauvre : l'enrichir avec un apport organique (pelures de fruits par exemple), c'est modifier la nature du sol et donc de ses habitants (les plantes et toute la chaîne animale qui en dépend).

Même les déchets dits « biodégradables » ne sont pas à jeter dans la nature: ils mettent du temps à se décomposer et peuvent perturber l'équilibre de la faune (introduction d'espèces non locales) et du sol (modification du milieu).



INTERDICTION D'ALLUMER UN FEU -----o

Pour éviter tout risque d'incendie dans nos secteurs fortement soumis à la sécheresse. Le risque d'incendie peut amener à une fermeture de massif par arrêté préfectoral. Pensez à consulter la météo des forêts ([https://meteo-france.com/meteo-des-forets](https://meteofrance.com/meteo-des-forets)) et les cartes de vigilance incendie mises à jour quotidiennement sur les sites des préfectures Gard / Hérault. Interdiction d'allumer un feu (même cigarette) à moins de 200 mètres de landes, bois et garrigues.

Au-delà du risque incendie, un feu de camp dégrade fortement et durablement les sols et la flore du site et constitue un dérangement pour la faune sauvage.



La cardabelle (*Carina acanthifolia*) est une espèce protégée !



PAS DE PRÉLÈVEMENT AUTORISÉ -----o

Pour avoir le plus faible impact possible sur les milieux. Que ce soit la faune, la flore, les minéraux ou les fossiles, il est interdit de cueillir, récolter ou déplacer un spécimen (vivant ou mort).

Les espèces sont pour la plupart protégées et la beauté du site est due à ses qualités écologiques, géologiques et paysagères : ne rien bouleverser, c'est pérenniser cette diversité et cette richesse. Privilégier les photos qui constituent des souvenirs durables !

L'ensemble du territoire est concerné par des zones Natura 2000 qui ont été désignées comme telles pour leur richesse biologique.

L'atteinte à une espèce protégée est un délit pouvant être puni de 150 000 € d'amende et de 3 ans de prison (cueillette, dégradation, perturbation).



RESPECTER LA TRANQUILITÉ DES LIEUX -----o

Pour ne pas perturber la faune. Les espèces animales qui vivent dans ces espaces sont sensibles au dérangement, particulièrement en journée où nombre d'entre elles se reposent aux heures les plus chaudes.

Les nuisances perturbent leur rythme biologique et peuvent les mettre en péril.

En plus de ne pas effrayer les espèces, respecter la quiétude des milieux augmente vos chances d'observer la faune. Ouvrez l'œil !

Randonnée et élevage

Ici, l'élevage est partout, et le dérangement des troupeaux (chèvres, brebis, vaches, chevaux) est à éviter pour **ne pas perturber le travail des éleveurs/éleveuses**, pour favoriser la quiétude des troupeaux et ainsi permettre le maintien des paysages agropastoraux remarquables.

Les **chiens de protection** ou patous (désigne la race Montagne des Pyrénées) possèdent un instinct de protection utilisé pour le gardiennage des troupeaux. Élevés dès leur plus jeune âge avec les brebis, ces chiens les gardent, les conduisent et les protègent contre les prédateurs. Ils peuvent se montrer agressifs s'ils sentent le troupeau menacé.

Lorsque vous traversez des zones de pâtures, **veillez à bien refermer les portillons après votre passage**, et si vous croisez un troupeau, contournez-le au maximum et ne vous approchez pas.



QUE FAIRE SI JE RENCONTRE UN CHIEN DE PROTECTION ?

Règles à respecter si le patou vient à votre rencontre.

Parlez-lui calmement pour le mettre en confiance quand il s'approche de vous. Cela vous donne également une contenance si vous avez peur.

Éloignez-vous lentement et calmement du troupeau.

Exceptionnellement, sortez du sentier de randonnée officiel et contournez très largement le patou.

Si le chien vous suit, **ignorez-le**. Ces chiens peuvent vous suivre jusqu'à ce qu'ils vous considèrent assez loin du troupeau.

Ne paniquez pas.

Les chiens ressentent votre peur et s'en méfient énormément.

Restez calme et faites des mouvements lents et non agressifs. Ne courez pas, ne criez pas, n'agitez pas vos bras, ne lui jetez pas d'objets, ne le menacez pas avec vos bâtons, etc. . . La plupart du temps, il vient uniquement vous identifier.

Si le chien se montre amical, **ne le caressez pas**, ne le prenez pas en photo et ne lui donnez pas à manger : il pourrait mal interpréter vos intentions.

Si vous êtes avec votre chien de compagnie, tenez-le en laisse et **laissez le chien de protection s'en approcher** pour qu'ils se sentent et fassent connaissance.



© Léna Faury

112

N° URGENCE
EUROPÉEN

15

SAMU

Situation de détresse vitale
(malaise, chute et traumatisme grave,
brûlure, hémorragie, intoxication,...)
Pour obtenir un avis médical
(permanence de soin)

18

SAPEURS-
POMPIERS

Situation de péril
(incendie, accident corporel,
accident routier,...)

17

police

Infraction
(agression, vol, violence,
accident routier)

114

URGENCE
SMS

Malentendants, sourds ou
situation de violence



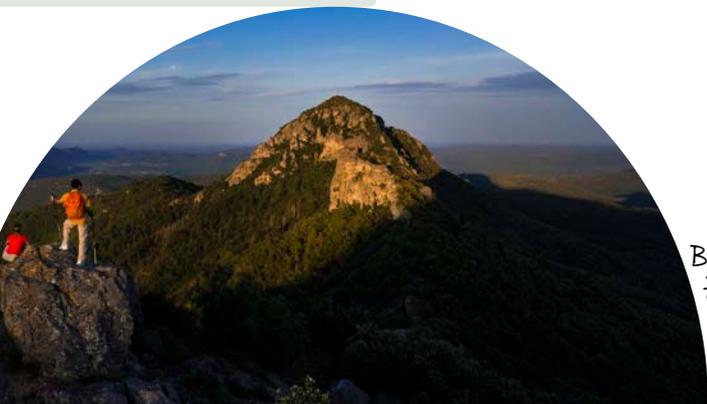
SURICATE
TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE

Soyez acteur de la qualité de vos sites !
Suricate permet de signaler les problèmes
que vous rencontrez quand vous pratiquez
une activité de pleine nature.
Une erreur de balisage, un panneau
défectueux, un problème de pollution, un
besoin de sécurisation...
Remplissez le formulaire, localisez le problème
et envoyez !

Votre signalement sera
traité par le réseau
Suricate animé par le Pôle
ressources national des
sports de nature (Ministère
chargé des Sports).



sentinelles.sportsdenature.fr



Village-départ :
Montdardier



Boucle de
7,8 km



3h00



D+ : 350m

Pic d'Anjeau
© S.Bié pour OT Sud Cévennes

1. Rochers de la Tude et le Pic d'Anjeau

De beaux points de vue sur le causse de Blandas, la vallée de la Glèpe et le massif de l'Oiselette.

1. Depuis l'arrêt de bus «Bascule» situé au coeur du village, suivre la rue du Pré en passant devant la poste, puis prendre à droite le long de la D113 sur 500m.
2. Prendre la piste qui monte sur la droite de la route, et continuer sur environ 2km jusqu'à la Baraquette (clairière où convergent plusieurs sentiers).
3. À la clairière, emprunter le sentier à droite de la maison en pierre et monter 1,5km jusqu'au sommet du massif de la Tude (↘ passages difficiles).
4. Redescendre en suivant le sentier à travers les arbres jusqu'au village. Arrivé à la route, prendre à droite jusqu'à l'arrêt de bus.

OPTION : Possibilité de rallonger la boucle depuis la Baraquette en faisant le tour du Pic d'Anjeau (+ 4,2km et 120D+), mais passages étroits et difficiles.

Venir en bus



Profitez de la ligne de bus n°105 reliant Le Vigan à Vissec.

Depuis Le Vigan, embarquez en direction de Vissec, pour un trajet de 20 minutes environ, et descendez à Montdardier (arrêt « Bascule ») pour cette randonnée.

Horaires & infos



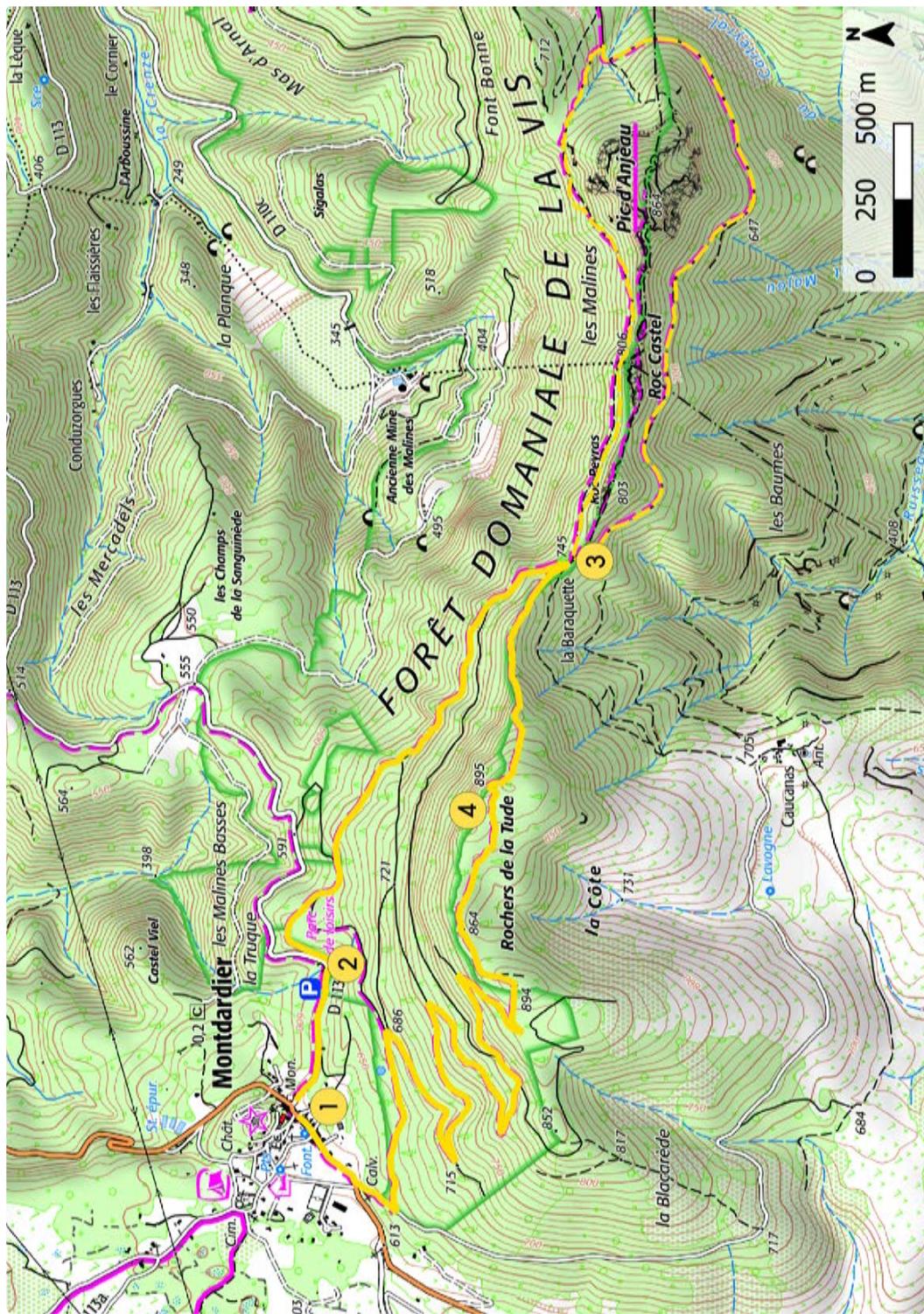
<https://www.lio-occitanie.fr/horaires-et-plans/>



Retrouvez ce parcours
sur votre mobile :

[https://ignrando.fr/fr/parcours/fiche/
details/id/2668304](https://ignrando.fr/fr/parcours/fiche/details/id/2668304)







Village-départ :
Montdardier



Aller simple
de 10,2 km



3h30



D+ : 121 m
D- : 517 m

Village d'Avèze

© H.Leclair pour OT Sud Cévennes

2. De Montdardier au Vigan

Empruntez le GR7® jusqu'au Vigan par une draille abritée sous les châtaigniers.

1. En descendant du bus à Montdardier (arrêt «Bascule»), rejoindre la place où se trouve la fontaine en face de La Poste. Depuis la place, suivre la route de Navas pendant 600m et traverser le village.
2. À l'intersection, prendre sur la droite et suivre la route des Campels pendant 3,5km.
3. Suivre le balisage (rouge/blanc) et emprunter le sentier en descente sur la droite. Continuer par ce sentier et par la draille pentue jusqu'à arriver au village d'Avèze.
4. Longer la route traversant le village jusqu'au vieux pont, le traverser et prendre sur la droite jusqu'à déboucher sur la route.
5. Traverser la route, et suivre le chemin de la rivière sur 1,4km. À la fin du chemin, suivre la rue Pierre Gorlier jusqu'au centre du Vigan.



Retrouvez ce parcours
sur votre mobile :

[https://ignrando.fr/fr/parcours/fiche/
details/id/2668310](https://ignrando.fr/fr/parcours/fiche/details/id/2668310)

Venir en bus



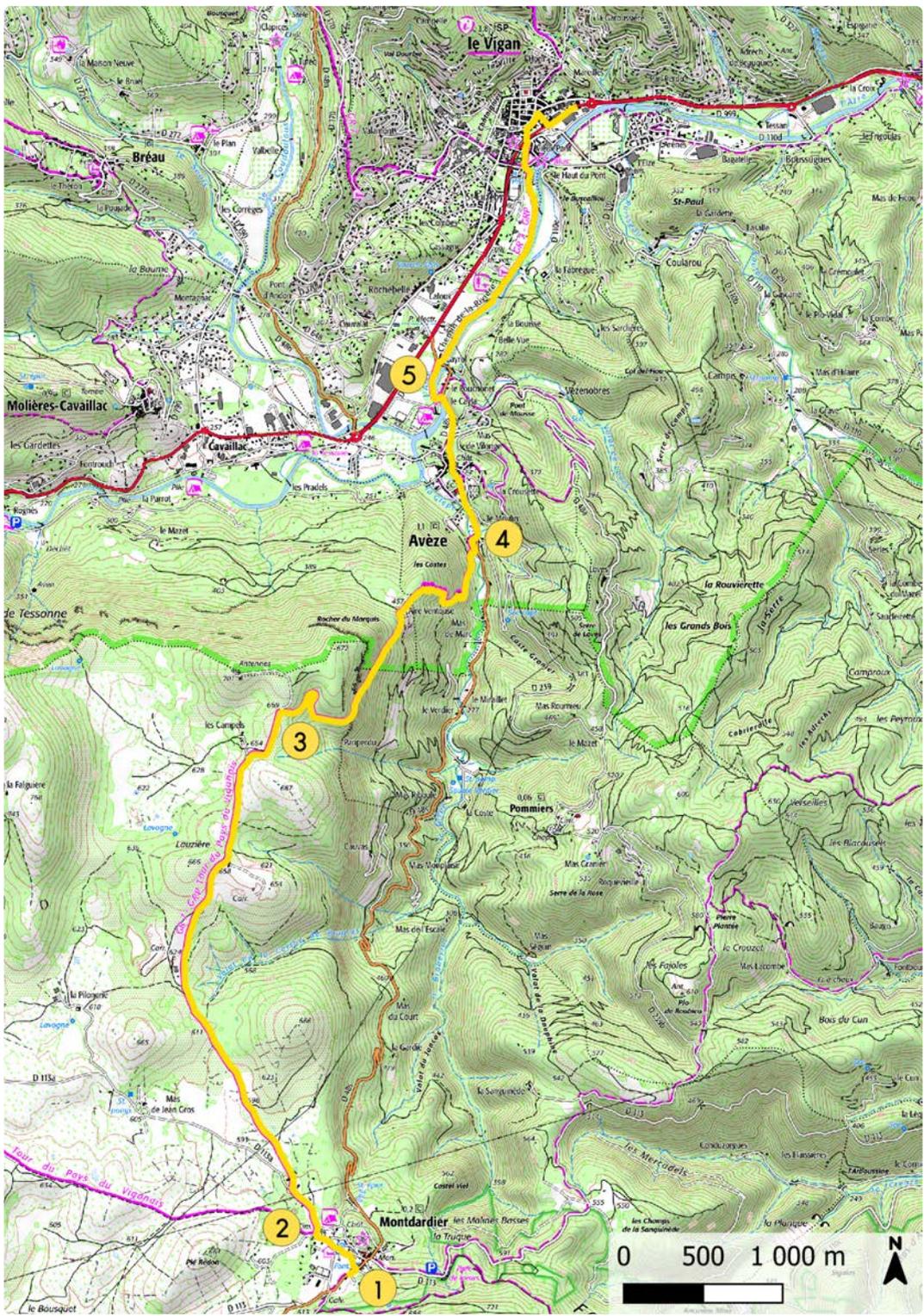
Profitez de la ligne de bus n°105 reliant Le Vigan à Vissec. Depuis Le Vigan, embarquez en direction de Vissec, pour un trajet de 20 minutes environ, et descendez à Montdardier (arrêt « Bascule ») pour cette randonnée.

Horaires & infos



<https://www.lio-occitanie.fr/horaires-et-plans/>





le Vigan

Breau

Molières-Cavaillac

Cavaillac

5

Avezé

4

3

Pommiers

2

1

Montardier

0 500 1 000 m





Village-départ :
Blandas



Aller simple
de 9 km



3h00



D+ : 365m

Causse de Blandas

© H.Leclair pour CCPV

3. Entre causse et gorges

Randonnée variée, offrant un bel aperçu du causse de Blandas, des gorges de la Vis et du Cirque de Navacelles.

1. Au départ de la Maison de Site, se diriger vers le belvédère des chênes et prendre à droite au poteau directionnel.

NB : départ possible du village de Blandas. Dans ce cas, emprunter le GR7® (balisage rouge/blanc) en direction de la Maison du Grand Site, puis suivre l'itinéraire décrit depuis le point 1.

2. Après avoir passé la table d'orientation, continuer sur le plateau, puis entamer la descente qui mène jusqu'à la route (⚠ l'itinéraire ne descend pas tout en bas des gorges pour éviter un dénivelé trop important au retour).

3. À la route, prendre le chemin qui remonte en direction de Calo Rouge (2,7km).

4. Depuis le bois de Calo Rouge, prendre le sentier sur la droite, à travers les pins (balisage jaune) sur 2,5km.

5. Traverser le village de Blandas en direction de la Maison de Site (balisage rouge/blanc). Le sentier ramène tranquillement au point de départ.

Venir en bus



Profitez de la ligne de bus n°105 reliant Le Vigan à Vissec.

Depuis Le Vigan, embarquez en direction de Vissec, pour un trajet de 25 minutes environ, et descendez à Blandas (arrêt « Belvédères ») pour cette randonnée.

Horaires
& infos



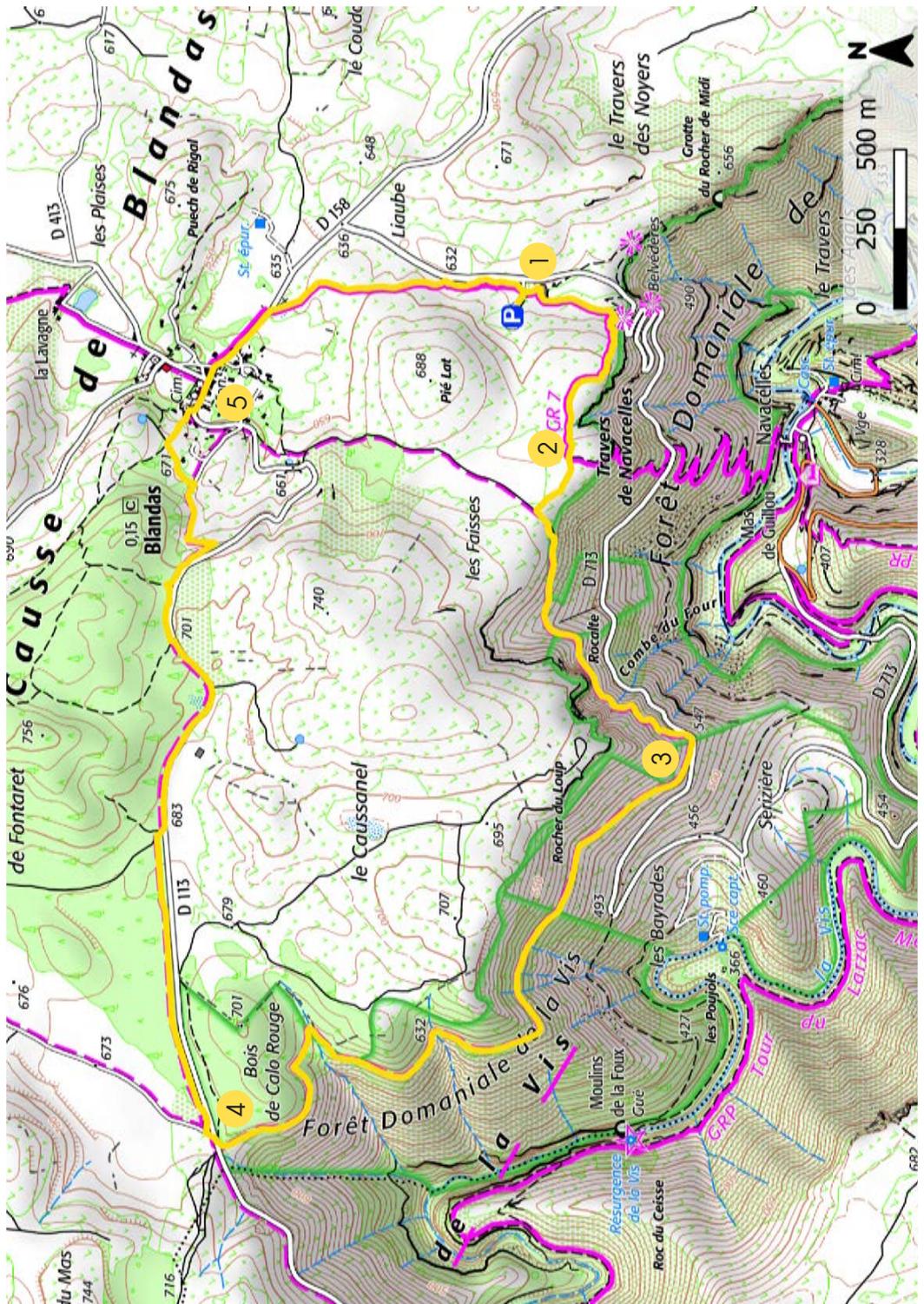
<https://www.lio-occitanie.fr/horaires-et-plans/>



Retrouvez ce parcours
sur votre mobile :

<https://iqrando.fr/fr/parcours/fiche/details/id/2652600>







Village-départ :
Blandas



Aller simple
de 9,2 km



3h30



D+ : 275 m
D- : 461 m

Moulins et résurgence de la Foux
© SmGSN

4. Remontée du cours de la Vis

Depuis le causse, découvrez les gorges et la résurgence de la Vis, avant de remonter le lit à sec de la rivière jusqu'à Vissec.

1. Au départ du village de Blandas :

Prendre la rue du Cirque, suivre le chemin et dépasser la lavogne. Continuer sur la piste à travers le causse jusqu'aux Faïsses (balisage jaune), puis descendre vers le Rocher du loup (1km).

Au départ des belvédères :

Se diriger vers le belvédères des chênes, et prendre à droite au poteau directionnel. Continuer en direction des Faïsses (balisage jaune) puis descendre sur 1km jusqu'au Rocher du loup.

2. Au belvédère des chênes, prendre à droite sur le sentier en montée.

3. Longer la route sur 600m jusqu'au sentier des moulins de la Foux, et emprunter le sentier sur 1km jusqu'aux moulins.

4. Aux moulins, passer sur l'autre rive et remonter jusqu'au «Croisement de la Foux» et prendre direction Vissec (4,2km) par le sentier botanique.

5. A la fin du sentier, rejoindre Vissec en suivant la route.

Venir en bus



Profitez de la ligne de bus n°105 reliant Le Vigan à Vissec. Depuis Le Vigan, embarquez en direction de Vissec, pour un trajet de 25 minutes environ, et descendez à Blandas (arrêt « Village ») pour cette randonnée.

Horaires
& infos



<https://www.lio-occitanie.fr/horaires-et-plans/>



Retrouvez ce parcours
sur votre mobile :

[https://iqrando.fr/fr/parcours/fiche/
details/id/2664888](https://iqrando.fr/fr/parcours/fiche/details/id/2664888)





Village-départ :
Blandas



Aller simple
de 19 km



7h00



D+ : 275 m
D- : 1 013m

Rocher d'Esparon
© V.Govignon pour OT Sud-Cévennes

5. Causse de Blandas et vallée de l'Arre

Belle randonnée d'une journée complète à la découverte des paysages caussenards et de la vallée de l'Arre.

1. Depuis les belvédères de Blandas, emprunter le GR7® jusqu'au village (balisage rouge/blanc). De là, suivre la route jusqu'à passer la lavogne et continuer sur le GR7®.
2. En arrivant sur la route, prendre à gauche (balisage jaune) et traverser le hameau du Landre jusqu'aux Très Toullières. De-là, prendre la direction d'Arre et descendre dans la vallée (↘ forte pente).
3. À Arre, prendre à droite après le pont et suivre le chemin de la rivière jusqu'au lieu-dit «Pont de la grave».
4. Prendre direction Esparon, passer la place de la mairie, et suivre le sentier qui monte à travers le village. Continuer jusqu'à Esparon, et prendre le temps de monter à la croix pour profiter de la vue sur la vallée de l'Arre et le massif de l'Aigoual !
5. Continuer vers Molières-Cavaillac sur 2,9km. Traverser le village par la rue des Escaliers, et suivre la direction d'Avèze sur 2,8km.
6. Enfin, poursuivre sur la gauche en longeant la route puis emprunter le chemin de la rivière jusqu'au Vigan.

Venir en bus



Profitez de la ligne de bus n°105 reliant Le Vigan à Vissec. Depuis Le Vigan, embarquez en direction de Vissec, pour un trajet de 25 minutes environ, et descendez à Blandas (arrêt « Belvédères ») pour cette randonnée.

Horaires
& infos



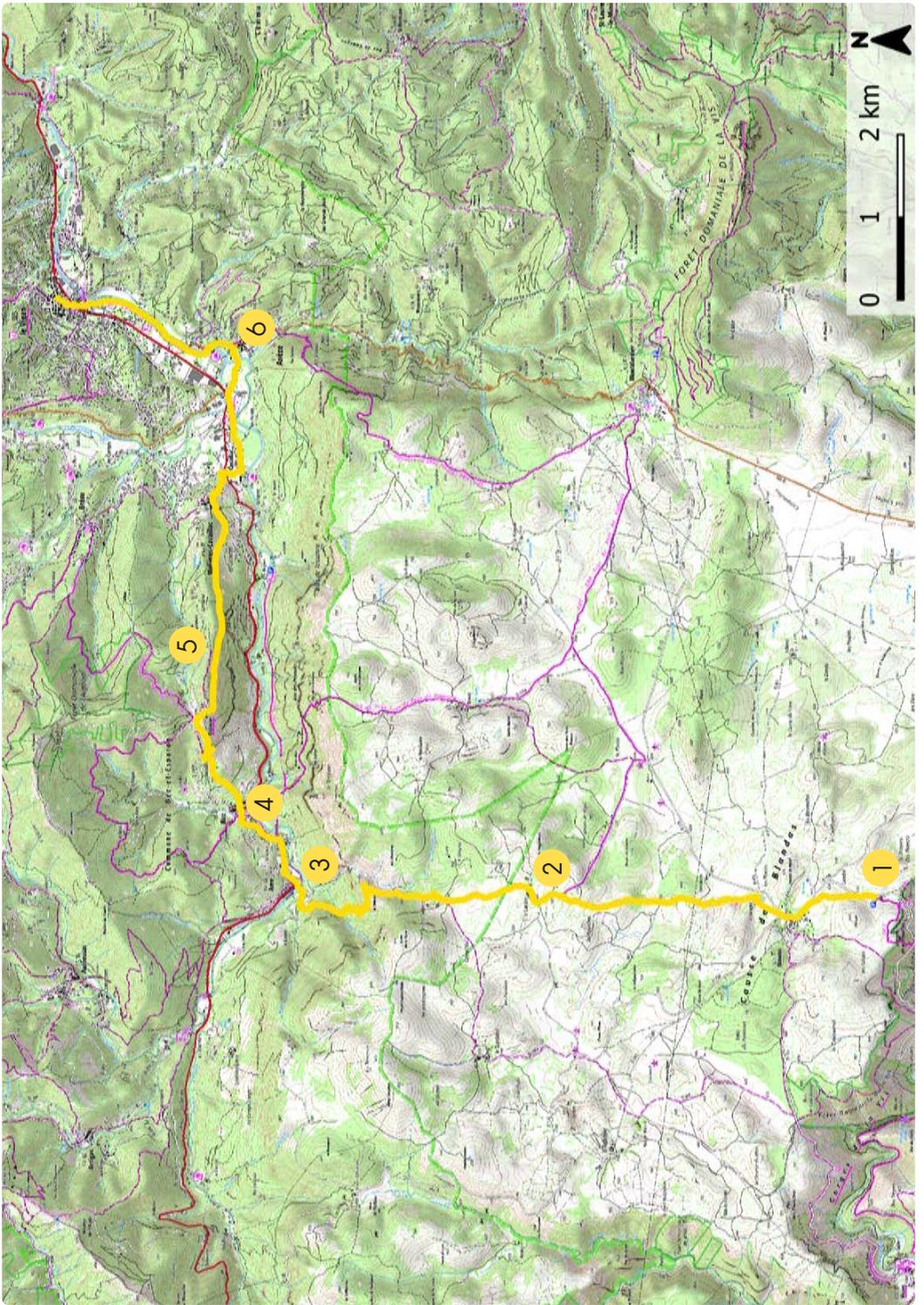
<https://www.lio-occitanie.fr/horaires-et-plans/>



Retrouvez ce parcours
sur votre mobile :

<https://ianrando.fr/fr/parcours/fiche/details/id/2835642>







Village-départ :
Vissec



Boucle de
4,2 km

2h00

D+ : 253 m

Village de Vissec

© H.Leclair pour CCPV

6. Tour du Cirque de Vissec

Randonnée courte mais raide, permettant de découvrir le village de Vissec, son cirque et les gorges à sec.

1. Au départ de la place où se trouve l'arrêt de bus, descendre la rue du Baloard puis le petit chemin et traverser le pont qui enjambe la rivière à sec.
2. À «La Plonque», prendre direction les Plantières sur 100m jusqu'à la route et l'Ubac.
3. De là, prendre le sentier montant à droite en direction des Plantiers (Λ montée difficile). En atteignant le plateau, prendre à gauche sur 1km en longeant la corniche du causse du Larzac.
4. Replonger vers Bos Nègres en suivant le balisage jaune jusqu'à croiser la route, et continuer en face en direction de Vissec.
5. Finir en suivant la route sur 350m et revenir au village par le chemin emprunté à l'aller.



Retrouvez ce parcours
sur votre mobile :

<https://ignrando.fr/fr/parcours/fiche/details/id/2835644>

Venir en bus



Profitez de la ligne de bus n°105 reliant Le Vigan à Vissec.

Depuis Le Vigan, embarquez en direction de Vissec, pour un trajet de 45 minutes environ, et descendez à Vissec (arrêt « Place ») pour cette randonnée.

Horaires
& infos



<https://www.lio-occitanie.fr/horaires-et-plans/>





Village-départ :

Vissec



Boucle de
10,5km

4h00

D+ : 301m

Causse de Campestre
© H.Leclair pour CCPV

7. PR de Régagnas

Découverte du causse de Campestre, par les gorges à sec de la Vis et de la Virenque.

1. Depuis la place où se trouve l'arrêt de bus, prendre la rue de l'église puis le chemin des Aires sur 500m, et suivre le sentier qui s'engage le long du lit à sec de la rivière (balisage jaune).
2. Aux « Deux rivières », prendre à droite en direction de Régagnas. Traverser la route et emprunter le sentier qui monte en face.
3. En atteignant le plateau, continuer sur 1,5km jusqu'à « Serre de la Combette ». *(Avant de poursuivre, possibilité de découvrir le hameau de Régagnas à l'architecture caussenarde caractéristique.)*
4. Continuer à gauche sur le sentier pendant 600m jusqu'au « Valat des Conques ».
5. De là, prendre le sentier en descente jusqu'à atteindre le lit à sec de la Virenque.
6. Prendre à gauche et finir en suivant le lit à sec jusqu'à « Deux Rivières », et rejoindre Vissec par le même chemin qu'à l'aller.

Venir en bus



Profitez de la ligne de bus n°105 reliant Le Vigan à Vissec.

Depuis Le Vigan, embarquez en direction de Vissec, pour un trajet de 45 minutes environ, et descendez à Vissec (arrêt « Place ») pour cette randonnée.

Horaires
& infos



<https://www.lio-occitanie.fr/horaires-et-plans/>



Retrouvez ce parcours

sur votre mobile :

<https://www.sudcevennes.com/>

[activites/nature/randonnees-pe-](https://www.sudcevennes.com/activites/nature/randonnees-pe-destres/7012330_sentier-de-regagnas/)

[destres/7012330_sentier-de-regagnas/](https://www.sudcevennes.com/activites/nature/randonnees-pe-destres/7012330_sentier-de-regagnas/)



La carte du Grand Site

Pour les randonnées situées **au coeur du Grand Site du Cirque de Navacelles**, reportez-vous à la carte disponible en ligne www.cirquenavacelles.com/randonnees-activites-de-pleine-nature ou en format papier dans les Offices de Tourisme Lodévois & Larzac et Sud Cévennes.



Office de Tourisme
Sud Cévennes

Place du marché 30120 LE VIGAN
Av. du Mont Aigoual 34190 GANGES

 +33 (0)4 67 81 01 72

 www.sudcevennes.com

 contact@sudcevennes.com

Maison du Grand Site

Belvédères de Blandas
30770 Blandas

+33 (0)4 67 81 01 72

Tous les jours en juillet / août : 10h00 - 18h00

Tous les jours pendant les vacances scolaires
de Pâques à Toussaint : 11h00 - 17h00
avril à novembre : 11h00 - 17h00
(du samedi au lundi)



Office de Tourisme
Lodévois & Larzac

7 place du Rialto
34700 LODÈVE

 +33 (0)4 67 88 86 44

 www.tourisme-lodevois-larzac.fr

 tourisme@lodevoislarzac.fr

Bureau d'information touristique saisonnier

Belvédère de la Baume Auriol
34520 Saint-Maurice-Navacelles

+33 (0)4 67 88 86 44

Week-ends, jours fériés et ponts : avril - mai - juin
- septembre

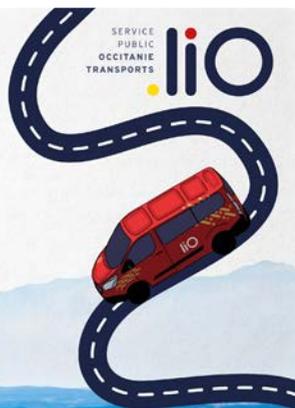
Tous les jours : 1^{er} juillet - 31 août
9h30 - 13h00 et 14h00 - 17h00

Les navettes en cœur de site

Un service de **navettes gratuites** est également disponible au Cirque de Navacelles. Il permet de relier les Belvédères de Blandas, le Belvédère de la Baume Auriol, le hameau de Navacelles et le départ du sentier des moulins de la Foux.

NAVETTES GRATUITES AU CIRQUE DE NAVACELLES

Stationnez votre véhicule aux belvédères
et empruntez les navettes pour vous rendre
au hameau de Navacelles



Les Belvédères
de Blandas

Belvédère de la
Baume Auriol

Hameau de
Navacelles

RENSEIGNEMENTS

Dates et fonctionnement
des navettes :

www.cirquenavacelles.com
/infos-pratiques



Accès PMR / Chien autorisé
Arrêt possible (sur demande) aux
Moulins de la Foux

⚠
Pandonnée de 30 min pour rejoindre les
Moulins depuis l'arrêt navette.

Contact : Offices de Tourisme

odévois
& Carzac
T.O. de la Région

Sud
Cévennes

04 67 88 86 44 04 67 81 01 72

LE CIRQUE DE NAVACELLES COMME VOUS NE L'AVEZ JAMAIS ENTENDU.

Vous souhaitez en savoir plus
sur le Cirque de Navacelles ?
Prolongez votre visite avec les
capsules audio sur l'histoire
des lieux !



www.sudcevennes.com

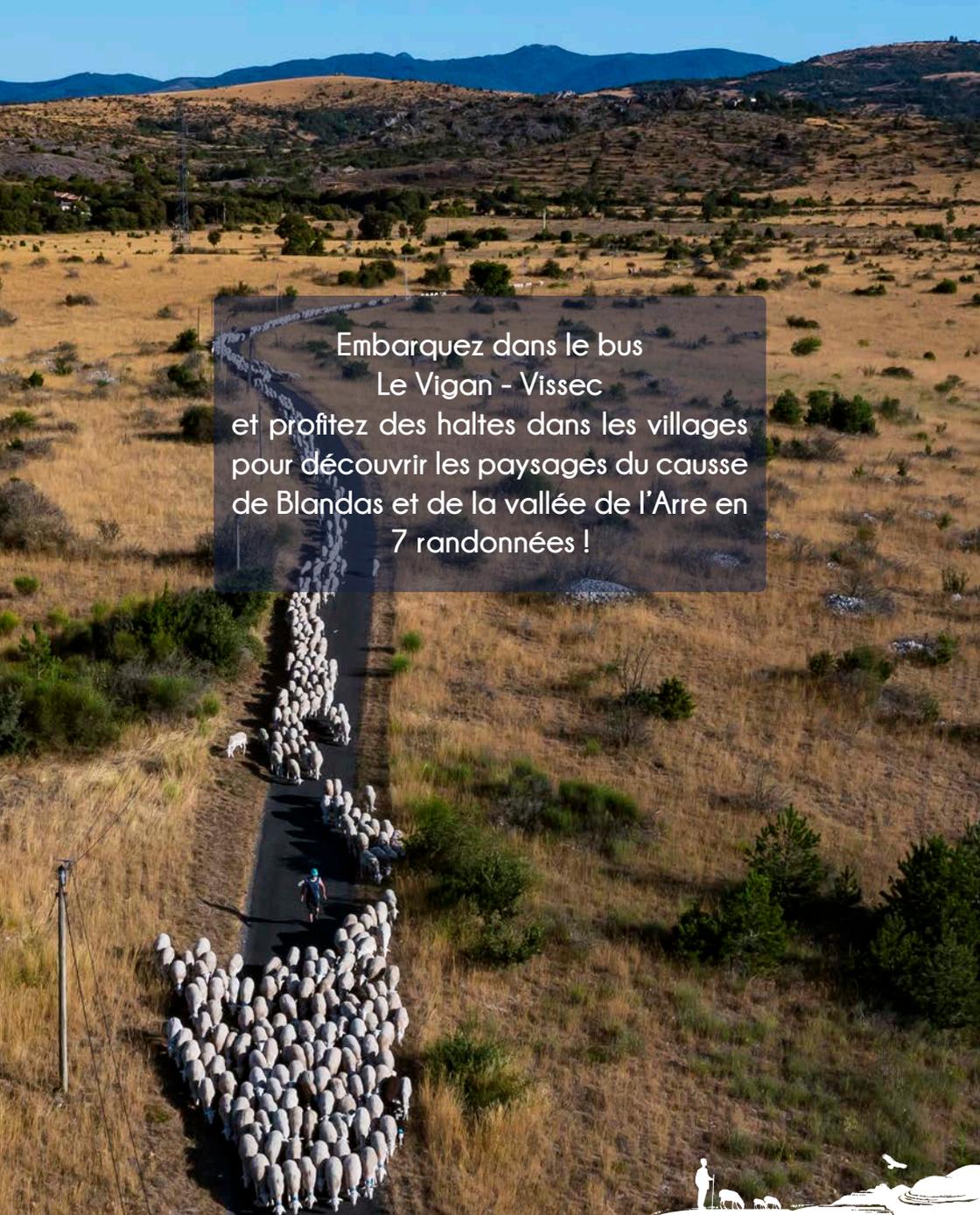
Sud
Cévennes*
RENCONTRE SAUVAGE



Notes



A series of horizontal dotted lines for writing notes.



Embarquez dans le bus
Le Vigan - Vissec
et profitez des haltes dans les villages
pour découvrir les paysages du causse
de Blandas et de la vallée de l'Arre en
7 randonnées !

© S.Bié pour l'OT Sud Cévennes